

GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE
MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE
SECTEUR PORT OUEST

Objet

Le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) tient à préciser que les terrains objets font partie de son domaine privé. Il est porté à la connaissance des tiers, le fait que le GPMD a reçu une manifestation d'intérêt spontanée, en vue de l'occupation d'un ensemble de terrains d'une contenance d'environ 119 319 m² sur le domaine de la Zone industrialo-portuaire situé sur la commune de Gravelines et encombré par des bâtiments construits par le locataire en place. Les terrains objets de la manifestation d'intérêt spontané se situent au sein de la circonscription portuaire de Dunkerque-Port et de sa limite administrative.

L'intérêt est porté sur une éventuelle occupation pouvant être de longue durée. Les parcelles susmentionnées sont reprises au plan ci-annexé.

A l'expiration du présent en cours et arrivant à échéance le 30 septembre 2037, et éventuellement après remise en état du terrain (ICPE), le GPMD projette de délivrer un titre d'occupation.

Le GPMD publie le présent appel à manifestation d'intérêt, visant à s'assurer, préalablement à la délivrance du ou des titres sollicités, de « l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente ».

L'ensemble des terrains, situé sur le domaine privé du GPMD, pourrait être mis à disposition du Preneur sous la forme d'un bail à construction, dont les caractéristiques principales sont reprises aux articles L251-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation.

Modalités de réponses

Toute manifestation d'intérêt doit obligatoirement porter sur **l'intégralité de cet ensemble immobilier** et comporter les éléments suivants :

- Un courrier de présentation de l'opérateur économique mentionnant notamment les principales caractéristiques de son projet.
- Un extrait K-bis de l'opérateur économique ou tout autre document équivalent.

La date limite de manifestation d'intérêt est fixée au 13 novembre 2025.

Les opérateurs intéressés sont invités à manifester leur intérêt par lettre remise contre récépissé ou envoyée par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante :

GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE
Direction commerciale - Monsieur Daniel DESCHODT
2505 Route de l'Ecluse Trystram – BP 46 534
59386 DUNKERQUE CEDEX 1

Dans l'hypothèse où aucune manifestation d'intérêt concurrente ne serait reçue dans les délais impartis, le GPMD pourra autoriser l'opérateur ayant manifesté spontanément son intérêt à occuper cet ensemble foncier. Dans l'hypothèse où un ou plusieurs autres opérateurs manifesteraient leur intérêt pour occuper les dépendances visées par le présent avis, le GPMD lancera une procédure de publicité et de sélection préalable au vue d'une éventuelle occupation au-delà de 2037.

Il est précisé que le présent avis n'a ni pour objet, ni pour effet de soumettre la conclusion du ou des titres aux règles prévues par le code de la commande publique, l'occupation sollicitée ne s'inscrivant pas dans le cadre de la réponse à un besoin du GPMD.

Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Nicolas FORAIN de la Direction Commerciale, courriel : nforain@portdedunkerque.fr

Annexe : Plan de l'emprise foncière